Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 2,00
Chronique locale	— 4,00
Echos	— 5,00
Gazette du Nord	— 6,00

Temps probable. — En France, le temps va rester chaud; quelques orages sont probables.

Le fr.·. Maxime Lecomte

Il y a longtemps que nous ne nous sommes occupés de « l'Homme-qui-rit ».

A vrai dire, aucun de nos lecteurs ne s'en plaint. Néanmoins, le jovial sénateur encombre tellement les colonnes du PROGRÈS depuis quelque temps, et surtout cette semaine, que nous manquerions gravement — autant que le sujet est susceptible de gravité — à tous nos devoirs de journalliste en ne parlant un peu de ce père conscrit et hilarant.

Un renseignement, tout d'abord, qui fera plaisir au public électeur et contribuable : le Quinze-Mille Maxime engraisse.. Il devient rond, bedonnant et luisant — nous ne disons pas rehuisant.

Il est en passe de devenir le « gros père » du Bloc, qui a déjà son « petit père ».

Est-ce contentement de soi ? Evidemment non, puisque, dès le temps de sa maigreur, le fr.·. Maxime a toujours été très satisfait de lui-même, qu'il chantât des hymnes à la Sainte Vierge ou fît le pas maçonnique au-dessus d'un cercueil le jour de son initiation à la Loge.

Est-ce l'effet de l'aisance plus ou moins honnête — politiquement parlant — que l'augmentation de l'indemnité parlementaire jette dans l'existence de ce blocard réjoui ? Ou bien serait-ce la joie inespérée, longuement convoitée et gagnée au prix de toutes les besognes, qu'il a de contempler dans sa glace les traits augustes d'un vice-président du Sénat ?

Peut-être. Toujours est-il que la vie, si cruelle pour tant d'autres, rend à ce sénateur béat le sourire inextinguible et satisfait qu'il prodigue aux personnes et aux choses.

Les écus sonnent joyeusement dans son escarcelle, les honneurs lui capitonnent délicieusement l'amour-propre, son fils est sous-préfet, graissement prébendé : que désirer de plus ?

Et puis, s'il faut en croire le PROGRÈS, de qui nous tenons la nouvelle, le philosophe Maxime cherche volontiers, à ses heures de loisir, des distractions dans la littérature d'Epicure. Entre deux réceptions données en son honneur, et quand il est en train, ce vétéran de nos luttes politiques, ce digne vieillard, ce grave sénateur, charme ses digestions et ses longs voyages par des lectures qui n'ont rien de commun avec celles que préconise son austère collègue M. Béranger. Ses livres de chevet seraient plutôt des livres d'alcôve, au dire du PROGRÈS, et ce serait dans les lettres les plus gauloises qu'irait se ragaillardir ce vénérable représentant de la vieille gaîté française.

Et voilà comment notre Quinze-Mille quart-de-siècle trouve qu'en somme la vie est bonne. Insoucieux de son lendemain — qui a parfois des revers étranges, vieillard ! — il bénit laïquement la République maçonnique et les doctrines des Loges, qui lui rendent l'existence légère.

Mais, ce qu'il faut surtout admirer chez ce tenace profiteur de la vie — politique et autre — c'est l'extraordinaire endurance dont il témoigne au sein de la vie qu'il mène... et surmène en ce moment.

Car c'est un vrai surmenage stomacal que lui infligent ses fr.·. et amis depuis quelque temps. Sous prétexte de fêter le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans la haute noce parlementaire, ses admirateurs (!) le traînent sans pitié de noces en festins.

Banquets, par ci, banquets par là, à Orchies l'autre jour, à Lille jeudi dernier.

Ah ! oui, il a une rude santé, notre gai sénateur.

C'est le PROGRÈS qui, après s'être fait l'infatigable Dangeau de cette randonnée politico-gastronomique, a voulu asséner le coup de grâce au système digestif de son héros en organisant, le jour de l'Ascension, un Balthazar monstre en l'honneur du plus illustre parlementaire de la région.

On y but copieusement des vins dont la générosité surpassait infiniment celle bien connue de la franc-maçonnerie. Il y eut des mets délectables et, autour, beaucoup de « grosses légumes », beaucoup de poireaux, surtout, avec un semis imposant de bluets et de coquelicots : car tout le monde était décoré, dans ce festin démocratique.

Le personnage le plus décoratif, cependant, était le président du Sénat, le pâle Antonin Dubost, venu tout exprès à Lille pour présider la fête.

Et il faut entendre le PROGRÈS raconter par le menu — oh ! un riche menu ! — tous les épisodes de cette grande manifestation de fourchettes puissantes. La chaleur communicative de son enthousiasme « très républicain » lui en fait dire de bien bonnes, comme celle-ci :

« MM. Antonin Dubost, Maxime Lecomte et **leur suite** font leur entrée ».

Cette « suite », que le PROGRÈS a entrevue dans sa... cuite, c'étaient tout simplement MM. Vincent, préfet du Nord, Girard, Hayez, Trystram, Sculfort, Potié, sénateurs, Dron, député, Dassonville, président du Tribunal de Lille, et autres **suivants** moins illustres.

Des discours nous vous ferons grâce : on devine ce qu'ils purent être.

Mais s'il faut en croire la presse, il y eut un incident remarquable, dont le PROGRÈS a perdu le souvenir dans la félicité de sa digestion.

Quand les triomphateurs romains montaient au Capitole, un homme courait devant le char et se retournait de temps en temps, pour crier à l'homme enivré de gloire : « Souviens-toi que tu es mortel ».

Un avertissement semblable a été servi jeudi, en guise de hors-d'œuvre, aux gros parlementaires et à leurs clients qui participaient au banquet triomphal du Quinze-Mille Maxime.

D'après les journaux — nous n'étions pas là — au moment où l'on allait se mettre à table, un homme à figure bouleversée vint annoncer que... les garçons serveurs refusaient de travailler si l'on n'accordait pas une augmentation de leur indemnité alimentaire.

Emoi, consternation, puis acquiescement grimaçant à cette revendication prolétarienne.

L'incident, vrai ou faux mais vraisemblable après le récent précédent, a une signification profonde. Il montre, sur le fait, le syndicalisme se dressant menaçant, donnant des ordres et posant un « ultimatum » au Parlementarisme joyeusement attablé au pouvoir.

C'est le coureur antique, l'homme qui va à pied, l'homme qui sert, qui travaille et qui peine, et qui se dressant devant « l'Homme-qui-rit », qui se réjouit et jouit, devant le triomphateur enivré par vingt-cinq années de victoires électorales, lui lance la funèbre parole : « Fr.·. il faut mourir » ! Et jette un frisson de douleur dans la joyeuse ivresse de la vie profiteuse.

C'est la parole tragique qui s'inscrivit jadis sur les murs d'un autre festin où s'amusaient en se moquant des choses sacrées, ceux qui allaient mourir le lendemain et qui paraissaient tout puissants : « **Mané, Thécel, Pharès** ».

Et j'imagine que si les politiciens présents avaient encore la faculté de penser, cet incident a dû les ramener au sentiment de leur vraie situation. Ils ont dû sentir toute l'inanité de cette joie sénile et de ce triomphe enfantin. Ils ont dû avoir la perception du vide qui se fait autour d'eux et de la barrière de mépris qui se dresse entre eux et la nation.

Ils ont dû entendre la formidable rumeur de la vague de fond qui se forme, se gonfle, se soulève dans les entrailles de la démocratie et qui se prépare à anéantir leurs châlets de plaisance bâtis sur le sable.

A la même heure, comme nous l'avons dit hier, nous étions réunis à la CROIX DU NORD, ouvriers et patrons, assis côte à côte et banquetant frugalement mais fraternellement. On était gai, on était heureux, et la chaleur communicative qui régnait dans la salle n'était pas celle des vins mais celle des cœurs.

Un instant ma pensée quitta ces braves amis les ouvriers, compagnons de notre labeur de jour et de nuit, et se porta vers cette autre salle, vers cet autre banquet.

Et j'eus une bouffée d'orgueil qui me vint de la comparaison entre ceux-là et ceux-ci : Ceux-là qui vont passer et ceux-ci, les braves gens, qui durent et demeureront toujours.

Ceux-là qui ne voient de la vie que ses ambitions, ses vains plaisirs, ses jalousies et ses appétits.

Ceux-ci qui voient le devoir familial et professionnel, qui s'aiment cordialement et chantent joyeusement.

Nous n'avions pas la Musique du 43e de ligne. Nous avions oublié de la demander à notre ami « Wellhoff » qui se fut fait un plaisir de l'accorder à ceux qui ont tant illustré son nom.

Mais nous avions ces joyeuses chansons populaires, ces refrains qui se terminent par des fusées de rire ou des tonnerres de bravos.

Nous avions l'accolade fraternelle donnée par le patron au doyen des ouvriers, vétéran du travail et médaillé pour ses 34 ans de bons et loyaux services.

Et cette fête vraiment démocratique, vraiment cordiale, nous fit penser avec une pitié infinie à ces pauvres diables tout chamarrés qui se gobergeaient là-bas.

Et nous nous disions : ici il n'y a que des mains honnêtes, loyales, que je peux serrer en une fraternelle étreinte. Là-bas, les plus honorés, les plus fêtés et les plus enviés par les jeunes ambitieux qui les flattent, sont des hommes qui ont volé, volé les vivants et les morts, volé un bien sacré, le patrimoine des âmes.

Et le héros de cette fête, l'homme-qui-rit, est un malheureux vieillard qui, pour arriver là où il est, pour quelques années encore, peut-être, avant que de sombrer dans la mort, s'est fait le complice principal de cette colossale et sacrilège voierie.

Et je conclus : là les honneurs, ici l'honneur ; là les besognes malhonnêtes et criminelles, ici le travail honnête et probe ; là des appétits, ici des consciences ; là-bas une musique payée, ici de gaies chansons qui jaillissent du cœur.

Décidément, mes amis : Vivent nous autres !

DEM.

P.-S. — On a beaucoup remarqué au banquet du fr.·. Maxime Lecomte l'absence de son joyeux copain d'antan, le fr.·. Evrard-Eliez.

Il est vrai que le lendemain les journaux annonçaient que l'affaire de cet autre Quinze-Mille viendra prochainement devant la Chambre des mises en accusation. L'instruction est close. Le dossier comprend plus de 800 pièces. Le procès criminel viendra aux assises d'août.

Banqueroute frauduleuse !

Quant aux créanciers, disent les journaux, ils toucheront... une consolation des plus minimes.

Et dire que ce pauvre Evrard-Eliez était loin d'être le plus voleur des Quinze-Mille !

LE MEILLEUR SUCRE BLANC
EST LE
SUCRE BÉGHIN

ROUBAIX

La Confirmation

Nous rappelons que Mgr l'Evêque de Colophon viendra donner la Confirmation à Roubaix aux dates et heures suivantes :

Jeudi 27 : Roubaix-Saint-Joseph, 8 h. Saint-Antoine. Saint-François. Notre-Dame, 10 h.

Vendredi 28 : Notre-Dame des Victoires, 8 h. Saint-Martin, 10 h. Saint-Jean-Baptiste.

Samedi 29 : Saint-Louis, 8 h. Sainte-Elisabeth, 10 h.

Dimanche 30 : Pentecôte. Saint-Rédempteur, 8 h. Saint-Sépulcre, 10 h.

L'incendie de la rue Montaigne

Nous avons signalé, hier, l'incendie survenu, au cours de la nuit de vendredi à samedi, dans l'atelier de dégraissage de lavettes industrielles de M. Jules Lesauvage, rue Montaigne, 2.

Déjà, il y a cinq mois, le 29 décembre, le même atelier avait été incendié et les dégâts avaient été évalués à 25.000 fr.

Cette fois on les estime à une quarantaine de mille francs.

Tout ce que contenait l'atelier a été détruit : machine à vapeur, laveuse, colonnes de laveuses, tuyautages, bacs et bâches et une quantité de lavettes.

Grâce aux efforts des pompiers, habilement dirigés par le capitaine-commandant Macq, les maisons contiguës, ainsi que la cour Bayart, située derrière l'atelier, qui étaient très menacées, ont pu être préservées.

La cause du sinistre semble être la même que lors du premier incendie. Elle doit être due à l'échauffement des lavettes enfermées dans le séchoir près du générateur.

La toiture de l'écurie de M. Dansette, cabaretier-conducteur de viande au numéro 52, et du magasin à fourrage de M. Nys, chevilleur, rue Montaigne, 2, a passablement souffert. Une certaine quantité de paille appartenant à M. Nys a été consumée.

M. Lesauvage, ne sait pas s'il lui sera possible de se faire dédommager par la Compagnie d'assurance avec laquelle il est encore en procès au sujet de son premier incendie.

Paroisse Saint-Sépulcre. — Aujourd'hui, la paroisse fêtera la bienheureuse Jeanne d'Arc. Aux messes de 6, 7, 8 et 9 heures, le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Bourgois. A la grand'messe et à la messe de midi, sermon par M. l'abbé Delattre, aumônier des œuvres à Tourcoing. Le soir, à cinq heures et demie, réunion de toutes les œuvres paroissiales; panégyrique par M. l'abbé Delattre. A la messe de midi, chants par la chorale de l'Institut Populaire.

Paroisse du Saint-Rédempteur. — La cérémonie des premières communions aura lieu aujourd'hui, à la messe de sept heures. A onze heures, messe d'actions de grâces pour les premiers communiants. A quatre heures, vêpres solennelles suivies de la rénovation des vœux du baptême. Lundi, à huit heures, messe d'actions de grâces.

Concerts publics. — Aujourd'hui, de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2, concerts publics au Parc Barbieux par la Concordia Harmonie, au square Wibaux par la Grande Harmonie.

Pianos de tous facteurs. Vente de confiance chez Marcelli, 10, rue du Bois, Roubaix. — Téléphone 2065.

La Saint-Mamert. — La Compagnie des Sapeurs-Pompiers fêtera la saint Mamert le dimanche 30 mai. Elle donnera son banquet annuel à 2 h. 1/2, dans la salle des fêtes du Café Français, Grande-Rue, 34.

Comité des fêtes du Cul-de-Four. — Nous recevons la note suivante :

Nous avisons les parents qui ont des garçons inscrits pour le cortège qu'ils doivent les envoyer ce matin, de 9 à 11 h. au siège du Comité, rue de la Basse-Masure, 41, pour la mesure des chaussures. Il s'agit naturellement des garçons qui ne se sont pas présentés jeudi dernier. Ceux qui omettraient de prendre mesure sont avertis qu'ils ne pourront figurer au cortège.

Au sujet des jeunes filles, nous rappelons que le dernier délai pour l'inscription est fixé à aujourd'hui. Passé cette date, il ne sera plus accepté d'adhésion. Se présenter à l'adresse habituelle, rue Daubenton, 146.

Le Lendemain Roubaisien. — Une réunion aura lieu aujourd'hui, à 11 h. du matin, café Lasser, parvis St-J.-B., Roubaix, à la « Cloche d'Or ».

Une causerie sera faite sur l'utilité de l'assurance en cas de décès. L'âge d'admission est de 12 à 45 ans.

Fédération des Syndicats Indépendants de Roubaix. — La réunion mensuelle aura lieu aujourd'hui dimanche, à 10 h. du matin, à la Bourse Indépendante du Travail, rue du Collège, 15, à Roubaix.

Ordre du jour : Admission de nouveaux camarades; Paiements des cotisations; Communications diverses.

Vaccinations publiques place Notre-Dame et rue des Lignes, 17. — La 7e séance de vaccinations publiques aura lieu aujourd'hui dimanche, de 9 à 11 h. du matin. Les personnes qui ont été vaccinées au cours des séances précédentes sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

Fabrique de Postiches. E. MATHON, 72, r. de l'Alma. Travail à façon des démêlures.

Une rude leçon pour les mamans. — Un accident des plus pénibles, et qui mérite d'attirer l'attention des mamans, qui ne se soucient pas toujours assez des objets dont s'amusent leurs enfants, s'est produit vendredi soir rue Franklin.

Une fillette de trois ans et demi, Jeanne Delbecq, dont les parents habitent au numéro 147 de cette rue, ayant avalé un bouton de col ou de manchette, ramassé sans doute sur la rue, s'est trouvée étouffée et a succombé au bout de quelques instants à l'asphyxie, malgré tous les efforts tentés pour la faire vomir.

La famille qu'atteint ce malheur comptait cinq enfants, dont l'aîné n'a que huit ans ; le père, M. Henri Delbecq, est un ouvrier graisseur, sans travail depuis quelque temps.

La nouvelle de cet accident a causé la plus profonde émotion parmi la population du quartier.

Ascension aérostatique. — Samedi matin, à 11 h. 1/2, au square Wibaux, s'est élevé le ballon le «Nord» (1200 mc.). Dans la nacelle avait pris place, comme pilote, M. E. V. Boulenger, président de l'Aéro-Club du Nord, accompagné d'un ami et de deux membres de sa famille. Le départ s'est effectué dans d'excellentes conditions.

Un évadé de pénitencier arrêté. — Le service de la sûreté a arrêté, hier matin, rue de la Gare Albert Alphonse, 19 ans, évadé de la colonie pénitentiaire des Douaires. Albert Alphonse est en outre l'objet d'un mandat d'arrêt pour vol, délivré par M. Poncelet, juge d'instruction à Louviers.

Locataire indélicate. — Plainte a été déposée contre Hortense Vandemeulebroucke, 36 ans, originaire d'Avelghem, qui, vendredi soir, a quitté le garni qu'elle occupait chez M. Bellinck, rue Monge, 130, en emportant une couverture de lit appartenant à son logeur.

Tenez vos livres au courant. — Contravention a été dressée à Eugénie Bonnet, veuve Delsigne logeuse, rue des Arts, 162, qui avait omis de mentionner le départ d'un de ses locataires sur un livre de logement.

Un allumeur de réverbères victime d'une sauvage agression. — Un allumeur de la Compagnie du Gaz, M. Charles Fiès, 73 ans, rue du Cartigny, 2, a été victime, samedi matin, vers deux heures, près de chez lui, d'une inqualifiable agression.

Des individus qu'il ne connaît pas et qui lui ont paru âgés de 18 à 20 ans, sont brusquement sortis d'un coin où ils se tenaient embusqués et ont roué de coups M. Fiès, qui porte de graves contusions à la figure.

Les agresseurs auraient continué à s'acharner sur leur victime sans l'intervention d'un voisin, M. Decock, plafonneur, qui les força à se disperser en tirant plusieurs coups de revolver.

Caisse Commerciale de Roubaix
V. LEMOIGNE & Cie
ROUBAIX-TOURCOING
Renseignements sur toutes valeurs. — Comptes-courants — Chèques sur l'étranger
Correspondant pour l'étranger :
CAISSE COMMERCIALE, MOUSCRON

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

1res Communions Boîtes Dragées Chocolats 5, rue du Prieuré, Lille

du 22 mai

Naissances. — Foédora Bauwens, avenue Julien-Lagache. — Adrien Bruide, rue Fabert, 6. — Suzanne Boursin, rue de Lannoy, cour Boyaval, 9. — Angèle Bondroit, rue des Longues-Haies, 150, cour Lambert, 13. — Claire Dumery, rue de la Basse-Masure, 48. — Joseph Delaval, rue Croiy, 33. — Modeste De Reu, rue de la Basse-Masure, cité Vandamme, 35. — Marie Duforest, rue de l'Ommelet, 92. — Raymond Desmettre, avenue Julien-Lagache.

Décès. — Ursule Viard, 82 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Angélique Décalion, 52 ans, s. p., rue de Lannoy, 350. — Louis Pollet, 80 ans, s. p., rue de Blanchemaille. — Louise Tybaert, 74 ans, s. p., rue Saint-Jean, 50. — Flore Fontaine, 18 ans, piqûrière, avenue Julien-Lagache. — René Matthys, 16 ans, marqueur, rue de Maubeuge, 12. — Jeanne Delbecque, 3 ans, rue Franklin, 147. — Ernest Verbecke, 3 mois, avenue Julien-Lagache. — Samuel Desmarchelier, 4 ans, rue Lannes, 3.

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE
Trois heures de Lille
MAGNIFIQUE DIGUE de 8 HECTARES
Inauguration le 1er juillet 1909
FORÊT DE 800 HECTARES
Pour tous renseignements et plans, s'adresser à la *Société Générale du Touquet-Paris-Plage* (Pas-de-Calais).

WATTRELOS

Conflit terminé. — Les 50 ouvriers de chez M. E. Bernard, demeurant au hameau du Sartel qui avaient abandonné le travail lundi dernier en demandant une augmentation de deux centimes à l'heure, ont obtenu satisfaction. Ils ont repris le travail hier matin.

Avis. — La Commission du Cercle Saint-Joseph nous prie de rappeler le Salut qui sera chanté le 23 mai, à 6 heures, à La Marlière, par la Chorale du Cercle. Comme les années précédentes, les sociétaires sont invités à y assister avec leur famille. La plupart tiennent à faire leur pèlerinage à La Marlière pendant le mois de mai : qu'ils choisissent le 23 mai. Le Salut sera chanté à l'intention de tous les sociétaires vivants et défunts.

La Commission rappelle également la petite réfection qui se donne au Cercle au retour de La Marlière.

La noyée du hameau du Beck. — L'identité de la noyée retirée de l'Espierre, au hameau du Beck, a été établie.

Son mari, Emile Tanghe, tailleur, demeurant à Estaimpuis, est venu la reconnaître à l'hôpital. La malheureuse était sortie depuis quinze jours d'une maison d'aliénées de Mons et avait quitté son domicile lundi dernier, vers dix heures du matin. Elle laisse trois enfants en bas-âge.

Doups. — Dieudonné Malfait, demeurant au hameau du Touquet, a été l'objet d'un procès-verbal pour coups portés sur Mme Dermick, née Maria Lefebvre, et sur Mme Boon, demeurant rue de Croix, Ire rangée Mercier.

Réclamations de contributions. — Les réclamations en matière de contributions seront reçues à la Mairie, salle de l'étage, le mardi 25 courant, de 2 à 3 heures, par M. Marchal, contrôleur principal des contributions. Les contribuables sont invités à profiter de cette dernière visite pour présenter leurs observations sur le rôle de 1909.

SAVON DU CONGO *Blancheur du teint* Victor VAISSIER

CROIX

Pharmacien de service : M. Samsoen, rue de Lille.

Accidents de travail. — Chez M. L. Derulle, constructeur, Victor Lemaire 55 ans, rue Sébastopol à Roubaix, a reçu une pièce de fonte sur la jambe gauche. 10 jours de repos. Docteur Desrousseaux.

— Au même établissement, Augustin Leplat, 26 ans, rue de la Makellerie, 105, a reçu un éclat de fonte dans l'œil droit. 10 jours de repos. Docteur Desrousseaux.

— A l'Usine à Gaz, Jules Deporter, 46 ans, chauffeur, rue de Lille, 60, s'est fait un effort en débouchant une buse montante. 10 jours de repos. Docteur Barroyer.

CROIX. — Naissances. — Simone Delescluse, rue de Bapaume, 48. — Jules Bert, rue de la Fontaine.

Mariage. — Charles Decottignies, employé et Blanche Cnocksaert, couturière.

FOWLER & LEDURE
English Tailors
POUR HOMMES ET DAMES
92, Rue Nationale *LILLE*

WASQUEHAL

Echo de la réunion du Conseil municipal. — Plusieurs des électeurs qui se sont donnés la satisfaction d'assister au conseil municipal ont exprimé leur surprise de ce que les réunions ressemblent de plus en plus à une séance de lecture, à peine interrompue à de rares intervalles par quelque timide observation. Dans cet exposé souvent incompréhensible à la simple lecture, toutes les questions sont résolues à l'avance et le conseil tout entier n'a qu'à faire un signe automatique d'assentiment et à prononcer machinalement le sempiternel « Amen ».

Ne faudrait-il pas laisser aux conseillers un peu plus d'initiative et respecter la part d'action qu'ils sont en droit d'exercer au conseil.

Il est bon qu'ils aient leur responsabilité et qu'ils cessent de garder l'attitude passive de l'élève en face de son maître. Un peu de discussion et d'échange de vue rendrait les séances moins ennuyeuses.

FLERS-BREUCQ

Accident de travail. — Un maçon de Mme veuve Picavet, entrepreneur, rue de Lille, M. Pierre Degalley, rue Thionville, 20, à Croix, s'est fait une plaie contuse à la face supérieure de la jambe gauche en tombant sur le gîtage d'une maison en construction. Le docteur Berthou lui a prescrit 12 jours de repos.

FLERS-BREUCQ. — Du 20 mai. — Décès. — Emile Dellay, 3 ans, au Quatorze-Maisons.

Vol. — M. J.-L. Redant, fleuriste, rue d'Hem, cueillait du lilas dans le potager de M. le comte de Vassier ; il interrompit son travail pour aller dîner : quand il revint pour continuer sa cueillette, il constata que son échelle double, d'une valeur de 15 francs, avait disparu. Plainte a été déposée.

HEM

Accident du travail. — Chez MM. Mulaton frères, teinturiers-apprêteurs, à la Citadelle, un ouvrier teinturier, M. Emile Pluquet, 19 ans, demeurant au Petit-Lannoy, à Hem, a été brûlé au pied droit par de l'eau bouillante. 12 jours de repos. Docteur Coubronne.

HEM. — du 21 mai. — Décès. — Maurice Duthoit, 2 mois, Hemponpont.

TOURCOING

Le mois de mai à La Marlière

Dimanche 23 mai. — Messes, 5 h., 5 h. 1/2, 6 h. 1/2. — 7 h. 1/2, établissements Tiberghien, Tourcoing ; instruction par M. l'abbé Pierre Tiberghien. — 8 h. 1/2, Sainte-Famille de Roubaix. — 9 h. 1/2, Société Chorale de Sainte-Elisabeth. — 10 h. 1/2, usine Louis Sion, à La Marlière.

Après-midi. — Offices, 2 h., 3 h. — 4 h. 1/2, Réunion Dominicale du Crétinier. — 5 h., Réunion Jeanne-d'Arc, paroisse Saint-François, Roubaix. — 5 h. 1/2, Enfants de Marie du Blanc-Seau. — 6 h., Cercle Saint-Joseph, Saint-Maclou, à Wattrelos. — 6 h. 1/2, Patronage et maîtrise de la Croix-Rouge. — 7 h., Anciens Elèves des Frères.

Pharmaciens de garde pour le dimanche 23 mai à partir de midi. — MM. Decrème, rue St-Jacques, 51; Dubois, rue du Tilleul, 50; Dujardin, rue d'Anvers, 22.

Les Premières Communions. — Ta fille a fait sa communion, Julia ? — Mais oui, Palmyre, jeudi dernier, même que j'ai été émue, vois-tu, comme je ne l'avais jamais été. Mon homme a même pleuré ! — Eh bien ! écoute, Julia, fais comme moi, inscris ta fille à la Société de secours mutuels « La Jeanne-d'Arc », c'est un bon placement, et à intérêts, je t'assure, car, viennent les indispositions ou la maladie, tu seras à l'abri de tout souci. — Quel bon conseil, Palmyre, et comme notre fille va être fière d'être inscrite à la même société que nous. J'irai samedi, 85, rue des Ursulines, où je sais qu'entre deux heures et demie à sept heures, on peut toujours se faire inscrire.

La Maison J. DEGROIX, 16, rue Tournai, Tourcoing, est la plus recommandée aux amateurs photographes pour l'achat d'appareils. — Accessoires et travaux.

Le concert de la Société des Combattants de 1870-71. — La Société des Combattants de 1870-71 a organisé, au profit de sa caisse de secours, un concert qui aura lieu aujourd'hui dimanche à 3 h., salle de la Ruche des Francs, rue de la Vigne.

L'Harmonie des Francs, dirigée par M. Desoblin et la fanfare les « Amis Réunis », dirigée par M. Bodin, prêteront leur concours à la fête. On y entendra également le Broutteux ainsi que des chanteurs appréciés tels que MM. Achille Lecomte, Oscar Duprez et des instrumentistes tels que M. Louis Agache et Mlle Delsalle. Enfin, une opérette « Une leçon de patriotisme » terminera la soirée. Le prix des places est de 2 fr. et 1 fr.

Concert public. — La fanfare « Les Intimes » exécutera aujourd'hui, à 5 h. du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

Allegro militaire, A. Carette. — Fête Champêtre, fantaisie, XXX. — Valse enfantine, Ch. Béhiels. — La Mascotte, fantaisie, XXX. — Marinella, ouverture, XXX. — Le Vieux Zouave, polka, XXX.

CHAPELLERIE SEGARD-DEDOURGE
29-31, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — Grand choix de feutres pour Hommes. Casquettes en tous genres. Fantaisies pour Enfants.

Accidents de travail. — Jean Merhaghe, 17 ans, tourneur, rue de Rome, ongle de l'auriculaire gauche arraché par des copeaux de fer. Docteur Desbonnets; 15 jours de repos.

— Henri Roussel, 49 ans, monteur de chaînes, rue du Rhin, 31, entorse du coude gauche en plaçant une courroie. Docteur Cuisset; repos de 12 jours.

— Jules Leplat, 28 ans, mouleur, rue du Moulin, 17, contusion du côté gauche à la suite d'une chute. Docteur Lerat; repos de 15 jours.

Où est l'opérateur. — Salomon Katz, sujet russe, opérateur photographe chez Mme veuve Carette, rue Nationale, est disparu en emportant un appareil à agrandissements et une loupe, le tout d'une valeur de 462 francs. M. Broux, commissaire de police a été saisi d'une plainte.

La fraude. — Antoine Schollaert, 56 ans, journalier, en logement à la Clef d'Or, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix, a été arrêté, samedi matin, par le douanier Sackebandt, de la brigade du Sapin-Vert. Il était porteur de 26 kilos de café vert valeur 78 francs.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 22 mai

Naissances. — Raymonde Roth, rue du Moulin, 92. — Françoise Honoré, rue du Casino, numéro 27.

Mariages. — Blondel Henri, mécanicien, et Soen Hélène, couturière. — Catteau Charles, apprêteur, et Dubar Jeanne, gazière. — Catteau Thomas, tisserand, et Houzet Jeanne, soigneuse. — Debert Jules, apprêteur, et Aernoui Irma, soigneuse. — Delberghe Paul, homme de peine, et Cornille Madeleine, piqûrière. — Demets Auguste, zingueur, et Vandenbroucke Marie, cuisinière. — Dubart Louis, plafonneur, et Delzenne Blanche, sans profession. — Dujardin Albert, rattacheur, et Delcroix Madeleine, doubleuse. — Dutoo Emile, mécanicien, et Dervaux Marie, sans profession. — Farvacque Jules, ajusteur, et Houpline Marguerite, soigneuse. — Lebrun Augustin, peigneur, et Boone Hortense, soigneuse. — Ourdouillie Félix, cantonnier, et Vannieuwenhuyse Laure, soigneuse. — Leclerre Arnold, rattacheur, et D'haene Marie, ménagère.

Décès. — Pierre Fontaine, 68 ans, rue Nationale, 122. — Louis Debal, 29 ans, id. — Augette Scalbert, 66 ans, id. — Marie Balenghien, 6 ans, rue du Chevalier-Bayard, 37. — Marie Carbon, 83 ans, rue d'Havré, 3. — Marie Hennion, 42 ans, rue Houchart, 60.

HALLUIN

Pharmacien de service : M. Verclytte, rue de Lille.

HALLUIN. — du 21 mai. — Décès. — Prevost Sophie, 77 ans, ch. de la Rouge-Porte.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Fête de Jeanne d'Arc. — Les fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc seront célébrées aujourd'hui dans la commune.

La Musique municipale, sous la direction de M. Georges Maquet, la Société d'Education militaire « Pour la Patrie », ayant à sa tête l'adjudant Catry, la Société Saint-Joseph assisteront aux vêpres solennelles qui auront lieu à trois heures.

M. l'abbé Lesage, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, à Tourcoing prononcera le sermon de circonstance et la maîtrise chantera l'hymne à Jeanne d'Arc du R. P. Garin.

La population se dispose à pavoiser et à illuminer.

Union Libérale Républicaine. — Aujourd'hui dimanche 23 mai, à sept heures précises du soir aura lieu la réunion mensuelle des adhérents de la section du Durmont, au Café du Repos des Chasseurs, chez M. Lucien Parent. Ordre du jour : Communications diverses ; Cotisations mensuelles.

RONCQ

Les déclarations d'ensemencement de lin et de chanvre sur le territoire de cette commune seront reçues au secrétariat de la mairie le lundi 24 mai, de huit heures du matin à midi et de deux à cinq heures du soir.

RONCQ. — du 22 mai. — Naissances. — Jeanne Bonduel, rue de Lille. — Jeanne Ingelbeen, rue des Chats-Huants.

MOUVAUX

La ducasse commence aujourd'hui pour finir mardi soir ; elle a attiré des forains, plus encore que les années précédentes. Ils occupent les deux Places de Mouveaux.

Le beau temps contribuera beaucoup au succès de la fête et décidera les nombreux promeneurs des villes voisines à se diriger vers Mouvaux. Tout fait prévoir que la ducasse fera profiter le petit commerce local.

Consultations de nourrissons. — A cause de la ducasse de Mouvaux, la consultation de nourissons faite habituellement à la Mairie le 4e lundi du mois par le docteur Butruille, aura lieu exceptionnellement jeudi 27 mai, à trois heures.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une pièce de fonte tombe du clocher DANS L'ÉGLISE

Pendant la nuit de vendredi à samedi, vers dix heures du soir, les habitants voisins de l'église entendirent un bruit sourd qui paraissait provenir de l'édifice.

Ils n'y firent pas attention, le bruit ne s'étant plus reproduit.

Mais, samedi matin, à cinq heures, en allant sonner l'Angelus, M. Hubert Deneubourg se heurta, sous le portail, à une quantité de décombres qui étaient tombés du clocher et avaient traversé le plafond en y faisant une ouverture de quelques mètres carrés. Parmi ces débris se trouvait une énorme pièce de fonte, qui, en se détachant, avait provoqué l'accident et avait enfoncé les dalles du rez de chaussée.

L'église et le clocher de Marcq, d'apparence pourtant solide, datent d'une centaine d'années.

TENTATIVE DE MEURTRE

A MARCQ-EN-BARŒUL

Les époux Utterhaeven-Wattiez, tiennent depuis un an l'estaminet du Beau-Passage, au hameau de la Covrie.

Le mari, conducteur de bestiaux, est âgé de 35 ans, la femme est âgée de 27 ans.

Utterhaeven s'emportait souvent depuis quelque temps et proférait des menaces contre sa femme à qui il reprochait de voir des repris de justice de Roubaix et de Tourcoing.

Vendredi soir, Utterhaeven rentra tard à la maison. La femme était couchée. Elle avait fermé à clef toutes les portes.

Utterhaeven la fit lever, puis, au cours de la discussion qui suivit, il éteignit la lampe et frappa sa femme à la tête, à coups de ferment.

Quand il crut morte sa victime, le cabaretier s'enfuit. Il n'a pas reparu. On le croit en Belgique.

La femme Utterhaeven put se lever une demi-heure après la scène et aller demander secours.

Le docteur Butruille, de Mouvaux, vint lui donner des soins. Il fit des points de suture aux nombreuses plaies que portait la victime sur le haut de la tête.

VILLEGIATEURS, allez à Middelkerke, près Ostende. Adr.-vous à Mme Soetens, « Agence immobilière », renseigts gratuits.

LILLE

Une femme trappée de cinq coups de couteau

Un terrible drame, provoqué par l'ivresse s'est déroulé samedi soir dans la cour Leclercq, située rue du Vieux-Moulin, à Fives.

A la suite d'une violente discussion, un certain Oscar Delbecque, 22 ans, est entré dans la chambre d'une ménagère, Madame Marie Timmerman, surnommée « Mitche », âgée de 53 ans, et lui a porté cinq coups de couteau, dont un au jarret, qui a sectionné l'artère fémorale.

La blessée est morte au bout de quelques minutes, vidée de tout son sang.

Le parquet et le commissaire de police du quartier se sont rendus sur le théâtre du crime et ont procédé aux premières constatations.

LILLE-CINÉMA, 11-13, Parvis Saint-Maurice. — Matinée à 4 h. 1/2. Il appartenait à Lille-Cinéma de clôturer dignement sa saison d'hiver. Après la série des merveilleuses vues de voyages qui nous avait menés à travers le monde, Lille-Cinéma a voulu cette semaine faire profiter ses